

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL****DU 29/07/2022****PRESENTS :**

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Evelyne ZIBOURA | <input checked="" type="checkbox"/> Patrice AMBROSIONI |
| <input checked="" type="checkbox"/> Cédric BON | <input checked="" type="checkbox"/> Jean-Pierre HUGUET |
| <input checked="" type="checkbox"/> Annick JOUVE DE GUIBERT | <input checked="" type="checkbox"/> Marie-France ELSENSOHN |
| <input type="checkbox"/> Claire SATIER | <input checked="" type="checkbox"/> Valérie DIAS |
| <input type="checkbox"/> Guillaume CHEVALLIER | <input type="checkbox"/> Yann DINEUFF |
| <input checked="" type="checkbox"/> André BRACCHI | <input checked="" type="checkbox"/> Bernard ROQUEPLAN |
| <input type="checkbox"/> Claudine LEBURGUE | |

AFFICHE LE 2 août 2022

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Christine BEAUBOUCHEZ |
| <input type="checkbox"/> Cyril CASTEL |
| <input type="checkbox"/> Donatella BOYE |
| <input type="checkbox"/> Eric DIAS |
| <input type="checkbox"/> Olivier STOECKEL |
| <input type="checkbox"/> Sylvie DURANTON |

Pouvoirs : Christine BEAUBOUCHEZ à Evelyne ZIBOURA**Secrétaire de séance :** Evelyne ZIBOURA**NOTE DE SYNTHÈSE :**

Des contacts ont été pris dès décembre 2018 par Thierry QUINTARD, Maire de JARDIN, et le Comité de jumelage avec le village de Bievene (Belgique) en vue d'un jumelage ;

Plusieurs échanges de courrier et de mails ont conforté ce projet qui a été mis en suspension pour cause de pandémie ;

Début juillet, Danièle LOMBARD (Présidente du comité de jumelage) Thierry QUINTARD (Maire honoraire) et Chantal QUINTARD, (membres du comité de jumelage) se sont rendus à Bievene pour rencontrer leurs homologues belges ;

Le 2 juillet 2022 une réunion en visio a été organisée, à laquelle tous les membres du conseil municipal et du Comité de Jumelage ont été invités à participer, afin de faire connaissance et d'avoir un 1^{er} contact avec Bievene, et d'échanger sur les différents thèmes qui guideront les actions concrètes de coopération entre nos communes et leurs citoyens. Nous avons pu aborder des sujets tels que : échanges culturels, sportifs, gastronomiques, touristiques, commerciaux, économiques, manifestations locales etc...

La signature de cette charte a été prévue début septembre, suite à l'invitation par le comité de jumelage, des représentants belges à JARDIN.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

Valide le processus de jumelage engagé entre la commune de JARDIN et celle de BIEVENE (Belgique) devant aboutir à la signature officielle d'une Charte de Jumelage et l'autorisation à Madame le Maire ou son représentant légal à signer ce document le jour venu.

VOTES :**Pour : 11 Abstention : 0****Contre : 0**

Questions diverses :

Bernard ROQUEPLAN demande des précisions sur l'absence de 3 employés techniques, assimilant leur absence à une grève. Il lui a été répondu que des certificats médicaux sont là pour attester des raisons médicales de leur absence.

Bernard ROQUEPLAN soulève la question des commissions, notamment du personnel, qui « ne serviraient à rien » plus particulièrement concernant la dotation vestimentaire des agents : Il lui a été répondu que tout débat entraînant des dépenses publiques passe en commission ;

Il est rappelé fermement par Mme le Maire que tout ce qui se dit en commission est soumis à l'obligation de réserve, et ne doit pas être divulgué.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 20 h

Secrétaire de séance :
Evelyne ZIBOURA